RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Service de Région Académique
à l'Enseignement Supérieur

Arrêté de proclamation des résultats
de l'élection des représentants étudiants
au conseil d'administration
du centre régional des œuvres universitaires de Lille

La rectrice de région académique Hauts-de-France
Rectrice de l'Académie de Lille
Chancelière des Universités

- **Vu** le code de l'éducation et, notamment, ses articles L822-1, R822-1 à R822-12 ;
- **Vu** le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 ;
- **Vu** le décret n°2016-1354 du 11 octobre 2016 ;
- **Vu** le décret n°2021-90 du 29 janvier 2021 ;
- **Vu** le décret n°2021-457 du 15 avril 2021 ;
- **Vu** l'arrêté du 13 novembre 2023 ;
- **Vu** la circulaire du 15 novembre 2023 ;
- **Vu** l'arrêté rectoral du 30 novembre 2023, modifié par l'arrêté rectoral du 17 janvier 2024, relatif à la liste des étudiants électeurs et éligibles,
- **Vu** les arrêtés rectoraux du 17 janvier 2024 relatifs aux listes de candidats recevables, à la composition du bureau de vote et de la commission électorale pour les élections des représentants étudiants au conseil d'administration du CROUS de Lille ;
- **Vu** le procès-verbal de dépouillement en date du 8 février 2024 ;
- La commission électorale ayant été consultée le 9 février 2024 ;

ARRETE

Article 1 : les résultats de l'élection des représentants des étudiants au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de l'académie de Lille qui s'est tenue du mardi 6 février au jeudi 8 février 2024 sont les suivants :

- Union étudiante contre la précarité et contre l'extrême droite	3 591 suffrages	3 sièges
- Bouge ton CROUS avec GALILLE et tes associations	2 114 suffrages	2 sièges
- Vote UNEF et assos : Face à Macron qui nous précarise : pour 1200€ par mois, le retour du repas à 1€ et des logements pour tout.te.s !	2 099 suffrages	1 siège
- UNI la droite étudiante !	1 852 suffrages	1 siège
- ACTIVE TON CROUS	1 026 suffrages	0 siège
- InterAsso : Inter'Actifs !	412 suffrages	0 siège

Région académique Hauts-de-France
144 rue de Bavay
59000 Lille
Standard : 03 20 15 60 00

Article 2 : sont déclarés élus au Conseil d'administration du CROUS de Lille, les étudiants dont les noms suivent :

	Représentants titulaires	*Représentants suppléants*
Union étudiante	HIVEZ Eloïse	DAVID Fandresena
Union étudiante	MARJOLLET Louis	MOBASSO MELONG Nicolas
Union étudiante	DENIS Apolline	SENNECON Adrien
Bouge ton CROUS	LESCURE Manon	DARRAS Cassandra
Bouge ton CROUS	GRUGET Bastien	BERNIER Tristan
Vote UNEF	MARAGE Line	ASSEH Cyprien
Uni : la droite étudiante	TESSA Mathéo	DE FRANCQUEVILLE Amalia

Article 3 : le présent arrêté sera publié sur le site internet du CROUS de Lille.

Article 4 : le directeur général du CROUS de Lille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le 9 février 2024

Valérie CABUIL

Région académique Hauts-de-France
144 rue de Bavay
59000 Lille
Standard : 03 20 15 60 00